

## **Peur de la suppression du rôle « tampon » des associations, entre les animateurs et les politiques**

*Nous sommes parties à la rencontre de deux mamans faisant partie du comité du terrain d'aventure du petit Lancy. Autour d'un pot, elles nous ont donné leurs points de vue sur le rôle de l'association et des animateurs dans la gestion de ce lieu d'animation.*

Nous avons eu l'honneur de pouvoir échanger avec deux militantes associatives soit la présidente et l'une des représentantes du comité.

Pour la première, elle est arrivée dans le monde associatif par le biais de son enfant ; en inscrivant celui-ci au terrain d'aventure, elle a désiré s'impliquer dans l'association.

Par la même occasion, elle nous confie qu'il était difficile de recruter du monde afin d'agrandir le comité, car les parents ne s'intéressent pas vraiment au lieu que fréquentent leurs enfants.

Néanmoins afin de donner la possibilité aux parents de s'intégrer au comité, sur la feuille d'inscription une question concerne la participation au comité.

Pour la deuxième, l'envie de faire partie du comité, ne lui est pas survenue tout de suite. C'est avec le temps qu'elle a décidé d'en faire partie, car elle estimait que ce lieu a beaucoup apporté à ces trois enfants et donnait ainsi envie de s'y investir.

Nos deux interlocutrices soulignent l'importance de l'accueil des animateurs dans la décision de participer ou non à la vie associative de la structure.

Elles définissent le rôle des associations dans la participation citoyenne en terme de rapport humain et rencontre entre les gens afin de favoriser le lien social et les échanges.

Selon elles, les enjeux de la vie associative sont principalement d'ordre financier. Elles expliquent qu'il faut continuellement rendre des comptes aux personnes se situant au dessus, car c'est eux qui décident et qui ont le pouvoir.

Nos deux protagonistes considèrent les animateurs comme des professionnels du terrain.

Dans leurs discours, elles décrivent les animateurs comme des personnes de confiance ayant un rôle central dans la gestion du lieu d'animation.

En effet, le comité est à l'écoute des idées amené par les animateurs lors des réunions.

Elles qualifient même leurs rapports « d'un échange obligatoire entre l'association et les animateurs, car c'est ces derniers qui savent les besoins réels du terrain ». Ainsi bien que ce soit les représentants du comité qui votent, les animateurs présentent leurs projets et sont ainsi souvent entendus.

Elles nous ont expliqué qu'afin de faciliter l'expression et la participation la plus large des enfants, parents et habitants du quartier, les animateurs mobilisent les gens lors des fêtes organisées par le terrain d'aventure. En effet, ces derniers sont conviés à participer à la

construction de cette journée, et certaines de ces fêtes sont devenues des moments précieux et incontournables.

Concernant les décisions politiques, les deux représentantes du comité nous ont livré que le comité n'avait pas de poids. Par exemple, lorsqu'il y a eu un poste qui s'est libéré au terrain d'aventure, le comité a demandé à la Fase d'avoir plusieurs candidats qui se présentent afin de choisir celui qui convenait le mieux au profil recherché. Or, la Fase n'a envoyé qu'un seul candidat, deux semaines avant la libération du poste. Le comité n'a donc pas été entendu.

Quant à la question concernant le rôle citoyen des associations dans la gestion des lieux d'animation, les interlocutrices nous ont fait part de leurs craintes ; « Avec la restructuration de la FASE, nous ne pouvons pas prévoir ce qui va se passer pour les professionnels ». Elles nous ont confié leurs peurs que ce soit plus les associations ayant pourtant un rôle de tampon entre les politiques et les animateurs, mais la FASE qui gère les lieux d'animations.

### **Notre réflexion**

Au milieu d'une jungle d'immeubles, nous découvrons le terrain d'aventure du Petit-Lancy, verdoyant, chaleureux, plein de vie, mais paisible. Des rires, des enfants qui nous accompagnent dans la maison au centre du jardin, pendant que d'autres courent après les lapins.

Voici la vision de notre premier contact avec ce type de lieux. Ma collègue et moi n'avons jamais côtoyé de terrain d'aventure, ni dans notre enfance, ni dans ce début de vie professionnel. Nous visitons les lieux avec une animatrice, puis nous rencontrons deux des membres du comité de l'association des parents, qui nous attendaient pour l'interview.

En préparant nos questions nous pensions nous adresser à des professionnels de l'animation, mais ce sont des membres du comité, venant d'un tout autre milieu professionnel qui nous ont répondu. Jusqu'à lors nous avons le plus souvent été en contact, pour ce type de travaux, avec des travailleurs sociaux. Ainsi cet entretien nous a permis de découvrir un lieu d'animation depuis un nouveau point de vue, celui des bénévoles.

En ayant omis, par manque de connaissance de ce type de lieu, la place prépondérante du comité et de l'associatif auprès des animateurs, le cheminement de notre réflexion en a été encore plus enrichissant.

Au terrain d'aventure du Petit Lancy, nous avons perçu une bonne entente entre le comité et l'équipe d'animation. Chacun peut y trouver une place qui lui convienne. Les animateurs, qui soutiennent les membres du comité dans les tâches lourdes et chronophages, permettent à ces derniers de s'investir dans les tâches qui ont plus de sens et d'importance à leurs yeux. Comme le disait la présidente du comité, « Si les animateurs ne nous apportaient pas ce soutien, je pense que je ne pourrais pas tenir la présidence. » Quant aux animateurs, ils peuvent exercer leur profession d'une manière qui leur convient. En effet, ils proposent leurs projets et les budgets au comité, qui leur donnera leur accord. Mais comme le précisait Mme Rossi, il existe une telle relation de confiance entre eux, qu'il n'y a jamais de problèmes, ils peuvent se fier à eux les yeux fermés.

Cette bonne entente entre animateurs et comité, nous a réconfortée, d'autant plus qu'il semblerait que ce ne soit pas le cas partout. Ce qui est ressorti de cet entretien, est très proche de ce que nous avons discuté lors des cours. On voit clairement le rôle de l'animateur qui soutien le monde associatif du quartier, en le promouvant et en accompagnant les membres du comité dans certaines tâches. Comme le disait la présidente, sans les animateurs elle ne pourrait pas avoir ce rôle.

Les deux membres du comité présent lors de l'entretien ont, vraiment, fait ressortir l'importance du rôle des animateurs dans ce lieu. Comme nous le mentionnons avant, ils les soulagent dans certaines tâches, mais d'après elles, les animateurs permettent vraiment le fonctionnement de l'association. Ils encouragent et motive par leur sympathie et leurs actions, à s'engager dans l'association, ils créent l'ambiance qui leur donne envie de s'investir et de participer.

Nous avons pu constater que les associations, comme celle-ci, jouent un rôle important dans la vie citoyenne des habitants d'un quartier. Elle permet l'expression. Elle permet aux membres de s'investir auprès des autres et à en tirer une grande satisfaction, surtout s'il y a une bonne ambiance. Elles permettent aussi de faire des rencontres et de tisser des liens d'amitié, et pour les immigrés, elle favorise l'intégration et permet d'exercer la langue de la région.

Ainsi cette rencontre qui nous a permise de découvrir à la fois les terrains d'aventure et le point de vue des bénévoles du comité sur l'animation et le rôle citoyen des associations, était intéressante. Elle rejoint la vision des professionnels sur leur rôle et elle consolide l'importance de l'association dans les relations entre les politiques et les professionnels.

Christine et Alexandra